



Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
 Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
 94000 CRETEIL
 Tél. 01 43 99 56 03 Fax. 01 43 99 56 41
 Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

Villiers Cdis

Les exigences CFDT doivent aboutir

La commission de suivi de l'accord local de Villiers s'est tenue le 06 mai 2009. La CFDT s'est totalement opposée à la mise en place de la sécabilité supplémentaire notamment celle prévue pour les journées des 9, 22 et 23 mai 2009. Le directeur d'établissement a finalement reculé. Nous avons rappelé les revendications que nous avons menées lors de la réorganisation afin d'obtenir de nouvelles contreparties à Facteur d'avenir.

Revendications CFDT	Réponses de la Poste
Affichage du TMJ tous les jours	Ce sera fait
Feuilles de présence à disposition des facteurs pour noter les rentrées tardives	Une solution sera trouvée localement
Passage à 30 % de qualité pour les facteurs qualité	A voir avec la DOTC
Promotion en 1.3 pour les 3 ACD	OK
Passage d'un facteur qualité en 2.3	Fiche de poste d'un 2.3 à voir avec la DOTC
Compensation des dépassements horaires	Ok lorsque le TMJ sera supérieur au trafic normal du jour
Affectation des rouleurs connue à l'avance	Sauf exception, c'est fait
Affectation d'un rouleur par équipe	Pas suffisamment de rouleur disponible
Manque d'effectif notamment de rouleurs	Le groupement mettra à disposition du bureau un EAR si besoin
Transformation du collègue CDD en CDI	Impossible pour l'instant
Refus des 19 jours de sécabilité supplémentaire	C'est imposé par le siège courrier
Remplacement et augmentation du parc vélo électrique	A voir en fonction des disponibilités
Report de l'accord local d'un an minimum Soit novembre 2010	Nouvelle organisation prévue en juin 2010

La sécabilité des samedis en mai est abandonnée. La CFDT ne pouvait accepter cette contrainte de fin de semaine alors que parallèlement la direction met en avant l'argumentation du samedi fort pour limiter le nombre de samedi de repos.

Certes, La Poste cède à certaines de nos exigences. Mais pour la CFDT, la direction doit mettre les moyens nécessaires pour fonctionner correctement en remplaçant toutes les absences longues. La CFDT exige que la pénibilité de la distribution sur Bry et Villiers avec une charge de travail et des hauts le pied supérieur à la moyenne soit prise en compte.

C'est à ce prix, que la direction pourra réduire l'absentéisme.

S'engager dans un accord, c'est assurer le suivi mais aussi obtenir de nouvelles contreparties, c'est ça la CFDT